

## JOURNEE D'ACTUALITE

### « RESTAURATION COLLECTIVE ET COMMANDE PUBLIQUE » 11 février 2020 – SALLE SAINT-MARINE, SAINT MARS DE COUTAIS

Le CNFPT Pays de la Loire, la DRAAF des Pays de la Loire, le PETR du Pays de Retz dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial en partenariat avec la chambre régionale de l'agriculture Pays de la Loire et le GAB 44 organisent une journée d'informations et d'échanges sur la commande publique et la restauration collective. L'occasion de faire le point sur l'actualité, d'échanger avec des fournisseurs et de participer à des ateliers pratiques.

**Durée :** 9h00 à 16h30

**Date :** 11 février 2020

**Lieu :** Salle Saint Marine – 14 rue Saint-Médard - 44680 SAINT MARS DE COUTAIS

## OBJECTIFS

- Sensibiliser les acheteurs publics (Elu(e) et agents territoriaux) sur l'achat de denrées alimentaires de qualité et durable tout en tenant compte de la problématique d'achat local dans un marché public;
- Favoriser l'échange entre les fournisseurs / producteurs et les acheteurs publics ;
- Fournir aux participants une boîte à outils (plate-forme d'échanges, guides...).

## PROGRAMME

- **9h00 - 9h30** Accueil des participants
- **9h30 - 10h00** Introduction de la journée et présentation des partenaires
- **10h00 – 10h50** Le cadre juridique de la commande publique sur la restauration collective
- **10h50 – 11h05** Loi EGALIM et décrets d'application
- **11h05 – 12h45** Table ronde : Retours de fournisseurs et prestataires
- **13h50- 16h00** Ateliers (au choix deux ateliers d'une heure)  
Atelier 1 : Définition du besoin et préparation du sourcing  
Atelier 2 : Acheter malin : Gré à Gré ?  
Atelier 3 : Saisonnalité, analyse des offres... : Quels critères ?  
Atelier 4 : La responsabilité de l'acheteur et les risques de ne pas suivre l'exécution de son marché public
- **16h15 – 16h30** Conclusion et perspectives

## JOURNEE D'ACTUALITE

### « RESTAURATION COLLECTIVE ET COMMANDE PUBLIQUE » 11 février 2020 – SALLE SAINT-MARINE, SAINT MARS DE COUTAIS

#### INSCRIPTION (AVANT LE 15/01/20) :

Les agents territoriaux doivent impérativement s'inscrire sur le site du CNFPT sur le lien suivant : <http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/h-6vuu-P-1ev2t7g-1g677r0?pager=1> (code : YT316 001)

Les participants (Elu(e)s, fournisseurs, entreprises...) s'inscrivent en remplissant le formulaire en ligne accessible en cliquant [ici](#)

En fonction du nombre d'inscriptions reçues, RESECO se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions par structure.